

# COUR D'APPEL DE CAEN

## DOSSIER DE CANDIDATURE AUX FONCTIONS DE CONCILIATEUR DE JUSTICE

cadre à compléter par (le)(la) candidat(e)

candidature à la nomination dans les fonctions de conciliat(eur)(rice) de justice dans le ressort du tribunal judiciaire d

de M

(\*) né(e) le

a

(\*) demeurant

(\*) **activité** *(supprimer (la)(les) mention(s) inutile(s))*

[retraité(e)]

[exerçant (la profession)(l'activité)] d

[ayant exercé (la profession)(l'activité)] d

(\*) coordonnées téléphoniques et de messagerie électronique :

téléphone :

messagerie électronique :

*(\*) ces renseignements dont la communication est de nature à faciliter vos relations avec l'administration judiciaire ne font pas l'objet d'une diffusion auprès du public*

**poursuivre en vous reportant à la page 5 de ce dossier,  
après avoir lu attentivement les avis ci-dessous**

*Ce dossier, disponible au greffe des tribunaux judiciaires et de proximité du ressort de la cour d'appel de Caen, est à déposer ou faire parvenir par courrier, au magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice du tribunal judiciaire du ressort de la cour d'appel de Caen auprès duquel vous souhaitez exercer les fonctions de conciliateur.*

*Ce magistrat appréciera au vu des éléments recueillis dans le cadre de l'instruction de votre candidature s'il y a lieu de proposer votre nomination (à la)(au) premi(ère)(er) président(e) de la cour d'appel de Caen.*

**ATTENTION : tout dossier incomplet (renseignements non fournis ou pièces justificatives manquantes) ne pourra donner lieu à un examen utile par les services de la cour d'appel et sera renvoyé pour être complété à la juridiction ayant transmis la proposition. Les candidat(e)s sont invité(e)s à prendre connaissance de manière détaillée et exhaustive du présent document qui contient de nombreuses informations sur les obligations attachées au statut de conciliateur de justice et à en conserver une copie.**

**PARTIE RÉSERVÉE À L'INSTRUCTION  
ET AU TRAITEMENT DE LA CANDIDATURE**

*veiller à respecter l'ordre chronologique des paragraphes 1° à 4° ci-dessous*

**4°) transmission par la voie hiérarchique de la PROPOSITION de nomination dans les fonctions de conciliateur de justice**

(Le)(La) président(e) du tribunal judiciaire d

à

Monsieur le premier président de la cour d'appel de Caen

J'ai l'honneur de vous faire parvenir la **PROPOSITION** du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice tendant à la nomination pour une durée d'un an de :

M

pour exercer les fonctions de conciliat(eur)(rice) de justice dans le ressort du tribunal judiciaire ci-dessus mentionné à charge pour le magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice au sein de cette juridiction d'organiser territorialement la répartition géographique du service des conciliateurs de justice dans le ressort de celle-ci, suivant l'évolution des besoins et en concertation avec les conciliateurs concernés.

**Observations complémentaires :**

Fait a \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
(Le)(La) président(e) du tribunal judiciaire d

### **3°) PROPOSITION de nomination dans les fonctions de conciliat(eur)(rice) par le magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice**

Le magistrat **coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice** du tribunal judiciaire d  
à Monsieur le premier président de la cour d'appel de Caen, sous couvert de (Monsieur)(Madame) (le)(la) président(e) du tribunal judiciaire d

Vu les articles 2 et 3 du décret n° 78-381 du 20 mars 1978 relatif aux conciliateurs de justice,

Vu le dossier de candidature et les diligences effectuées pour l'instruction de la candidature,

Vu notamment l'avis de (M. le)(Mme la) procureur(e) de la République,

J'ai l'honneur de vous **proposer la nomination pour une durée initiale d'une année** de :

M

pour exercer les fonctions de conciliat(eur)(rice) de justice dans le ressort du tribunal judiciaire ci-dessus mentionné, à charge pour moi-même d'organiser territorialement la répartition géographique du service des conciliateurs de justice dans ledit ressort, suivant l'évolution des besoins et en concertation avec les conciliateurs concernés.

Il résulte en effet des vérifications effectuées dans le cadre de l'instruction de la candidature que, conformément aux exigences de l'article 2 du décret susvisé, (le)(la) candidat(e) :

- jouit de ses droits civils et politiques et n'a pas fait l'objet de poursuite pénale, commerciale, disciplinaire ou administrative pour manquement à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité, ni commis d'agissements de cette nature,
- n'est investi(e) d'aucun mandat électif dans le ressort du tribunal judiciaire où il est proposé qu'(elle)(il) exerce ses fonctions,
- justifie d'une formation ou d'une expérience juridique,
- offre des compétences (le)(la) qualifiant particulièrement pour exercer des fonctions de conciliateur de justice,
- n'est pas officier public ou ministériel,
- n'exerce pas, à quelque titre que ce soit, des activités judiciaires, et ne participe pas au fonctionnement du service de la justice,

et qu'(il)(elle) s'engage expressément à déclarer ses coordonnées de contact à destination du public et informations concernant l'organisation de ses permanences, ainsi que toute modification de celles-ci, dès qu'(il)(elle) aura connaissance de ces éléments, au système national de localisation de la fédération Conciliateurs de France, via l'association des conciliateurs du ressort de la cour d'appel de Caen-Normandie (ACCA Caen Normandie) ou, à défaut et à titre exceptionnel, toute initiative en ce sens devant être accompagnée d'une explication, au service régional de coordination des collaborateurs de justice (SERCOJ) Mission coordination de l'action des conciliateurs, via l'adresse [conciliateur.ca-caen@justice.fr](mailto:conciliateur.ca-caen@justice.fr),

**ATTENTION : les conditions ci-dessus rappelées doivent être remplies cumulativement. Si l'une d'entre elles fait défaut, il n'y a pas lieu à transmission de la candidature par l'autorité de proposition à l'autorité de nomination.**

**Observations complémentaires :**

**Fait a**

**le**

**ATTENTION : cette date doit impérativement être postérieure à celle de l'avis du ministère public (§2°). Tout dossier de candidature ne respectant pas cette chronologie sera renvoyé pour instruction complémentaire de la candidature en cas d'avis défavorable ou réservé du ministère public.**

Le magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice du tribunal judiciaire d

**1°) TRANSMISSION DE LA CANDIDATURE** par le magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice du tribunal judiciaire d  
**(AU)(À LA) PROCUREUR(E) DE LA RÉPUBLIQUE** près ledit tribunal

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint pour avis le dossier de candidature de M  
à la nomination dans les fonctions de conciliateur de justice dans le ressort du tribunal judiciaire de ce siège.

**Fait a** **le**  
Le magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice du tribunal judiciaire d

**2°) AVIS (DU)(DE LA) PROCUREUR(E) DE LA RÉPUBLIQUE**

*si aucun texte ne prévoit que la proposition de nomination doit être faite après avis du ministère public, le présent avis est indispensable pour que le procureur général puisse, conformément aux exigences de l'article 3 du décret n° 78-381 du 20 mars 1978 relatif aux conciliateurs de justice, formuler son avis sur la dite proposition de nomination*

Vu le dossier de candidature de M  
à l'exercice des fonctions de conciliat(eur)(rice) de justice,  
Vu le bulletin n° 2 du casier judiciaire (du)(de la) candidat(e),

— Vu les éléments recueillis dans le cadre de l'enquête prescrite,

**AVIS** sur la candidature : **FAVORABLE** **RÉSERVÉ** **DÉFAVORABLE**

**Observations complémentaires :**

**Fait a** **le**  
(Le)(La) procureur(e) de la République  
près le tribunal judiciaire d

## PARTIE À REMPLIR PAR (LE)(LA) CANDIDAT(E)

### article 1<sup>er</sup> du [décret n° 78-381 du 20 mars 1978](#) relatif aux conciliateurs de justice (extraits) :

"Les conciliateurs de justice ont pour mission de rechercher le règlement amiable d'un différend dans les conditions et selon les modalités prévues au code de procédure civile.

"Les fonctions de conciliateur de justice sont exercées à titre bénévole."

### I - IDENTITÉ (DE LA)(DU) CANDIDAT(E)

*joindre une photocopie recto verso de votre carte nationale d'identité en cours de validité ainsi qu'une photographie d'identité avec mention au verso de vos nom et prénom en vue de l'établissement de votre carte officielle de conciliat(eur)(rice) de justice*

**NOM** : *(indiquer éventuellement votre nom de naissance suivi du nom d'épouse en précisant quel est le nom d'usage par lequel vous souhaitez être désignée : un seul des deux noms ou les deux noms accolés et séparés par un trait d'union et en ce cas dans quel ordre)*

**Situation de famille (\*) :**

**Profession** : *- si vous êtes retraité(e), préciser depuis quelle date et quelle était votre profession -*

**Adresse personnelle et n° de téléphone (\*)(\*<sup>1</sup>) :**

**Adresse professionnelle et n° de téléphone (\*)(\*<sup>1</sup>) :**

**Adresse mail (\*)(\*<sup>1</sup>) :**

*(\*) ces renseignements dont la communication est de nature à faciliter vos relations avec l'administration judiciaire ne font pas l'objet d'une diffusion auprès du public*

*(\*<sup>1</sup>) ne répondre à ces rubriques que dans le cas où vous souhaitez faire état de renseignements complétant ceux fournis en première page*

## II - ÉLÉMENTS DE PRÉSENTATION de la candidature

Veillez joindre à votre dossier de candidature :

- un **curriculum vitae** mentionnant chronologiquement le ou les diplômes dont vous êtes titulaire et/ou votre parcours de formation, les fonctions que vous avez exercées à titre professionnel, bénévole, social et/ou dans le cadre de mandats électifs,

- un **exposé des motivations** de votre candidature précisant notamment quelles sont vos attentes par rapport à l'exercice de la fonction de conciliateur de justice et quelle est éventuellement votre connaissance de la pratique de cette fonction.

Éléments de nature à caractériser votre formation ou votre **expérience juridique** (*répondre de manière précise et joindre en copie tout justificatif utile*) :

Éléments de nature à caractériser que vos **compétences** vous qualifient particulièrement pour l'exercice des fonctions de conciliat(eur)(rice) de justice (*répondre de manière précise et joindre en copie tout justificatif utile*) :

Indication du **tribunal judiciaire ou du tribunal de proximité** auquel vous souhaitez être rattaché(e) pour exercer les fonctions de conciliat(eur)(rice) de justice :

Indication, le cas échéant, du ou des territoires de collectivités territoriales dans lesquels vous souhaitez plus particulièrement ou ne souhaitez pas exercer les fonctions de conciliat(eur)(rice) de justice (*pour plus de précisions, il vous est conseillé de vous rapprocher du délégué local de l'ACCA Caen-Normandie désigné pour le tribunal judiciaire auprès duquel vous déposez votre demande*) :

Indiquer si vous souhaitez spécialement exercer les fonctions de **conciat(eur)(rice) de justice auprès des tribunaux de commerce** (l'examen de votre candidature pourra en ce cas être soumis à l'avis (du)(des) président(s) de tribuna(l)(ux) de commerce compétent(s) ; indiquer en ce cas :

1°) si vous souhaiteriez exercer la fonction de conciat(eur)(rice) de justice exclusivement auprès des tribunaux de commerce,

2°) auprès de quel tribunal de commerce vous souhaiteriez exercer cette fonction,

3°) quels sont les éléments qui caractérisent votre compétence pour intervenir dans les domaines relevant de la compétence des tribunaux de commerce et quels sont parmi ces domaines ceux dans lesquels vous souhaiteriez plus particulièrement intervenir)

### **III - ATTESTATION SUR L'HONNEUR**

**(Le)(La) candidate, qui est expressément invité(e) à conserver une copie du présent dossier de candidature, doit prendre connaissance de manière précise et détaillée des éléments et engagements énoncés ci-dessous qui constituent le rappel des éléments essentiels du statut (du)(de la) conciat(eur)(rice) de justice**

Je soussigné(e) [**mention manuscrite obligatoire de votre nom (d'usage) et de votre prénom**] :

**atteste sur l'honneur :**

1°) **l'exactitude et la sincérité des indications fournies ci-dessus,**

2°) **satisfaire aux conditions de capacité et de compatibilité** nécessaires à l'exercice des fonctions de conciliateur et s'énonçant comme suit :

- jouir de ses droits civils et politiques,
- n'avoir pas fait l'objet de poursuite pénale, commerciale, disciplinaire ou administrative pour manquement à l'honneur, à la délicatesse ou à la dignité, ni commis d'agissements de cette nature,
- n'être investi(e) d'aucun mandat électif dans le ressort du tribunal judiciaire où il exercera ses fonctions,
- ne pas être officier public ou ministériel,
- ne pas exercer actuellement ni pour l'avenir, à quelque titre que ce soit, des activités judiciaires ou qui participent au fonctionnement du service de la justice,

**reconnais avoir connaissance :**

- que **sur proposition du magistrat coordonnateur** de la protection et de la conciliation de justice du tribunal judiciaire compétent, ma **nomination** pourra être décidée pour une première période d'un an par ordonnance du premier président de la cour d'appel de Caen, après avis du procureur général près la dite cour,

- que mon entrée en fonction sera précédée de ma **prestation de serment** devant la cour d'appel suivant la formule suivante : "Je jure de loyalement remplir mes fonctions avec exactitude et probité et d'observer en tout les devoirs qu'elles m'imposent", ce serment engageant la personne qui le prête au respect notamment des devoirs d'impartialité, de probité, d'objectivité, de loyauté, de ponctualité, de confidentialité, de discrétion et de réserve,

- que je devrai, au cours de la première année suivant ma nomination, suivre une journée de formation initiale organisée par l'École nationale de la magistrature,

- que si je souhaite, à l'issue de cette période initiale d'une année, être reconduit(e) dans les fonctions de conciliateur de justice, il m'appartiendra de **me porter candidat(e) à cette reconduction auprès du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice désigné dans l'ordonnance ayant prononcé ma nomination, trois mois au moins avant l'échéance de ma nomination initiale**, de telle sorte que puisse être proposée ma reconduction qui pourra être décidée pour une période de trois ans par ordonnance du premier président de la cour d'appel de Caen, après avis du procureur général près la dite cour,

- qu'après ma nomination, je serai tenu(e) de présenter un **rapport annuel d'activité**, établi conformément aux prescriptions administratives qui me seront annuellement transmises, adressé directement au magistrat coordonnateur de la conciliation de justice de la cour d'appel, et dont je reconnais avoir connaissance que conformément aux dispositions de la convention conclue le 4 janvier 2022 entre la cour d'appel de Caen et l'association des conciliateurs du ressort de la cour d'appel de Caen (ACCA Caen-Normandie), il sera transmis à celle-ci en vue de l'établissement d'une synthèse évaluative annuelle de la pratique de la conciliation de justice dans le ressort de la cour d'appel,

et **m'engage expressément** :

- **à déclarer mes coordonnées de contact à destination du public et informations concernant l'organisation de mes permanences, ainsi que toute modification de celles-ci, dès que j'aurai connaissance de ces éléments, au système national de localisation de la fédération Conciliateurs de France, via l'ACCA Caen Normandie ou, à défaut et à titre exceptionnel, toute initiative en ce sens devant être accompagnée d'une explication, au service régional de coordination des collaborateurs de justice (SERCOJ) Mission coordination de l'action des conciliateurs, via l'adresse [conciliateur.ca-caen@justice.fr](mailto:conciliateur.ca-caen@justice.fr),**
- **à faire connaître sans délai et par écrit** au SERCOJ Mission coordination de l'action des conciliateurs dans le ressort de la cour d'appel de Caen, , en vue de l'information (de la)(du) premi(ère)(er) président(e), ainsi qu'au magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice désigné dans la décision prononçant ma reconduction, **les changements** qui interviendraient dans ma situation ou apporteraient une modification aux renseignements fournis ci-dessus.

Détent(rice)(eur) de l'**adresse électronique** ci-dessus mentionnée, j'accepte de recevoir des correspondances par ce mode de transmission et m'engage à prendre toutes dispositions utiles pour que chacune des transmissions qui parviendra à cette adresse puisse y être effectivement réceptionnée.

**Fait a**

**le**

***Signature (du)(de la) candidat(e) qui appose en outre ses initiales au bas de chacune des pages 5 à 7***

**Application du Règlement général sur la protection des données personnelles  
(RGPD) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil en date du 27 avril 2016**

**DONNEES PERSONNELLES COLLECTEES**

La cour d'appel de Caen communique aux conciliateurs inscrits sur la liste des conciliateurs les informations légales suivantes :

**Coordonnées du responsable du traitement des données**

Cour d'appel de Caen  
Palais de justice. Place Gambetta 14050 Caen CS 35015 cedex 4  
n° de téléphone : 02 31 30 81 02

Les demandes relatives à la gestion des données à caractère personnel peuvent être formulées à l'adresse mail [conciliateur.ca-caen@justice.fr](mailto:conciliateur.ca-caen@justice.fr)

**Nature des données personnelles**

Dans le cadre de leur inscription sur les listes des conciliateurs de justice, la cour d'appel de Caen est amenée à collecter auprès des conciliateurs de justice des informations dont certaines sont des données personnelles : leur état civil, leur adresse, leur profession, leur numéro de téléphone ou encore leur courriel.

**Finalités du traitement**

Les données sont recueillies exclusivement au titre de l'activité professionnelles des conciliateurs de justice inscrits sur la liste ci-dessus mentionnée. Cette collecte de données est aussi nécessaire pour la désignation des conciliateurs de justice dans le cadre d'une procédure de conciliation de justice déléguée.

**Base juridique du traitement**

La cour d'appel de Caen collecte et traite les données à caractère personnel uniquement lorsque le conciliateur de justice, personne physique, a donné son consentement.

**Destinataires des données**

Les sous-traitants de la cour d'appel de Caen qui interviennent pour la bonne organisation du fonctionnement de la cour d'appel sont également susceptibles d'être destinataires des données personnelles recueillies pour traiter des demandes.

Les « sous-traitants » concernés sont le prestataire informatique et le fournisseur d'accès internet, ainsi que l'association des conciliateurs de justice de la cour d'appel de Caen (ACCA Caen-Normandie) pour l'accomplissement des missions qui lui sont confiées au titre de l'exécution de la convention signée avec la cour d'appel le 4 janvier 2022.

La liste des conciliateurs de justice devant être tenue à la disposition du public par tous moyens, à la convenance de la cour d'appel, notamment par voie d'affichage dans les greffes ou lieux d'accueil du public ainsi que sur les sites internet et intranet de la cour d'appel, les données ont ainsi vocation à être diffusées pour l'exercice de l'activité (de la)(du) conciliat(rice)(eur) de justice, à l'exclusion, s'agissant des données communiquées au public, de toute information concernant ses coordonnées personnelles (adresse postale personnelle, adresse de messagerie personnelle, n° de téléphone fixe ou mobile personnel).

### **Durée de la conservation des données**

La cour d'appel de Caen conserve les dossiers physiques (demandes de nomination et de reconduction) contenant des éléments à caractères personnels ainsi que les données informatiques à caractère personnel pendant toute la durée des périodes de nomination et de reconduction (de la)(du) conciliat(rice)(eur) de justice.

A l'issue de ces délais, ces données seront détruites ou anonymisées.

### **Droits du conciliateur de justice sur le traitement des données**

Dans les limites et conditions fixées par le Règlement, (la)(le) conciliat(rice)(eur) de justice a des droits sur le traitement de ses données personnelles :

- droit de demander au responsable du traitement l'accès à ses données à caractère personnel, la rectification des données si celles-ci sont inexactes ou incomplètes. (Articles 15 et 16 du Règlement 2016/679)

- droit de demander l'effacement de ses données personnelles, ainsi qu'une limitation du traitement de ses données. (Articles 17 et 18 du Règlement 2016/679)

- droit à la portabilité de ses données personnelles dont le traitement a été effectué à l'aide de procédés automatisés. (Article 20 du Règlement 2016/679)

### **Droit de retrait du consentement**

Lorsque les données personnelles font partie de la catégorie des données sensibles ou sont collectées sur la base du seul consentement (de la)(du) conciliat(rice)(eur) de justice, (elle)(il) dispose du droit de retirer son consentement à tout moment.

L'exercice de ce droit de retrait ne porte pas atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci.

(La)(Le) conciliat(rice)(eur) peut exercer son droit de retrait, ainsi que ses autres droits susvisés, auprès de la cour d'appel de Caen en envoyant un courrier ou un message électronique à l'adresse postale ou de messagerie ci-dessus mentionnée.

Toute demande de retrait entraînera la suppression (de la)(du) conciliat(rice)(eur) de justice de la liste des conciliateurs de justice établie par la cour d'appel.

### **Droit de réclamation**

(La)(Le) conciliat(rice)(eur) de justice a le droit de saisir d'une réclamation l'autorité de contrôle qui est :

#### **La CNIL**

3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Tél : 01 53 73 22 22.

### **Consentement (de la)(du) conciliat(rice)(eur) de justice**

Après avoir pris connaissance des informations exposées ci-dessus, (la)(le) conciliat(rice)(eur) de justice peut donner à la cour d'appel de Caen son consentement pour le traitement de ses données à caractère personnel, et ce pour la pratique de son activité conciliation de justice.

La présente est annexée aux formulaires de candidature à la nomination établie par la cour d'appel de Caen.

**Fait à**  
**le**

#### **Signature :**

*(Précédée des : nom, prénom et de la mention « lu et approuvé, bon pour consentement »)*